

Mineure en santé, sécurité et relations de travail - 8561

RESPONSABLE :

François L'Écuyer
819 762-0971 poste 2255

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce programme s'adresse aux personnes intéressées par la santé et la sécurité au travail et à celles qui sont déjà impliquées dans le milieu. Il veut fournir aux étudiants l'occasion de se perfectionner dans ce domaine afin d'acquérir des connaissances de base en santé au travail, de développer une approche préventive de la santé et sécurité au travail et de développer des attitudes et des habiletés d'intervention permettant la prise en charge individuelle et collective pour l'élimination des risques inhérents au milieu de travail.

À cette fin, le programme privilégie une approche qui se veut sans tendance limitative et qui oriente vers l'intégration de toutes les dimensions des problèmes concrets vécus par les intervenants des différents milieux; cette approche se traduit par une participation active des étudiants.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Pour compléter la mineure en santé, sécurité et relations de travail, il faut déjà être admis au baccalauréat en administration avec majeure en gestion des ressources humaines à l'UQAT.

PLAN DE FORMATION :

Trimestre 1

15 crédits de la majeure en gestion des ressources humaines

Trimestre 2

15 crédits de la majeure en gestion des ressources humaines

Trimestre 3

JUR2100 6 crédits de la majeure en gestion des ressources humaines
Droit du travail (3 cr.) *
SST1919 Législation en santé et sécurité au travail (3 cr.) *
3 crédits optionnels

Trimestre 4

12 crédits de la majeure en gestion des ressources humaines
3 crédits optionnels

Trimestre 5

GRH3020 6 crédits de la majeure en gestion des ressources humaines
E-GRH (3 cr.) (GPE1128 ou GRH1000)
GRH3200 Négociation collective (3 cr.) (GPE2410 ou GRH2200)
3 crédits optionnels

Trimestre 6

GRH3300 6 crédits de la majeure en gestion des ressources humaines
Gestion de la santé et de la sécurité au travail (3 cr.) *
6 crédits optionnels

Cours optionnels

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les suivants :

SST1002 Sécurité industrielle (3 cr.) *
SST1003 Éléments d'hygiène industrielle I (3 cr.) *
SST1005 Projet d'intervention en santé et sécurité au travail (3 cr.) *
ou SST1015 Projet d'intervention avancée en santé et sécurité au travail (6 cr.) *
SST1007 Éléments de toxicologie industrielle (3 cr.) *
SST1010 Dimensions psychosociales en santé et sécurité au travail (3 cr.) *
SST1013 Gestion des activités de prévention en santé et sécurité au travail (3 cr.) (SST1002 et SST1003 et SST1162) *
SST1014 Approche préventive en santé et sécurité au travail (3 cr.) *
SST1162 Éléments d'ergonomie (3 cr.) *

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

GRH3020**E-GRH**

Objectifs : Se sensibiliser à l'importance de l'utilisation des technologies de l'information dans la gestion des ressources humaines. Connaître un portrait des différentes technologies qui interviennent dans la gestion des ressources humaines. Connaître les concepts, théories et cadres de référence qui émergent du domaine des systèmes d'information dans la gestion des ressources humaines. Comprendre les changements actuels qui s'opèrent au sein de la fonction ressources humaines et en quoi les technologies peuvent les soutenir.

Contenu : Principaux logiciels utilisés dans la gestion des ressources humaines. Systèmes intégrés de gestion des ressources humaines. Modules de gestion des ressources humaines des progiciels de gestion intégré. Utilisation des réseaux sociaux dans la gestion des ressources humaines. Données, information et bases de données en ressources humaines. Sécurité et l'éthique de l'information en gestion des ressources humaines. Intelligence d'affaires et intelligence artificielle dans la gestion des ressources humaines. Impartition des activités en ressources humaines et l'entreprise virtuelle.

GRH3200**Négociation collective**

Objectifs : Connaître les principaux fondements de la négociation collective. S'initier au phénomène de la négociation collective dans le secteur public et privé. Acquérir des connaissances pratiques en ce qui a trait à la préparation et au déroulement de la négociation collective. Développer son esprit critique en ce qui a trait aux approches, aux stratégies et aux tactiques de négociation. Connaître les coûts liés à la négociation collective et à l'application de la convention collective. Connaître le cadre législatif et réglementaire encadrant la négociation collective.

Contenu : Théories, dimensions et composantes de la négociation collective. Préparation et négociation en fonction des enjeux économiques, politiques et sociaux. Processus de régulation qui entourent la négociation collective. Processus de négociation. Stratégies et tactiques de la dynamique des négociations. Différentes formes de négociations tant dans les secteurs public que privé.

GRH3300**Gestion de la santé et de la sécurité au travail**

Objectifs : Se sensibiliser à l'ensemble de la législation et de son évolution concernant la santé et sécurité au travail. Développer un sens critique face aux facteurs de risque ainsi qu'aux problèmes socioéconomiques des lésions professionnelles dans une entreprise. Se familiariser avec la gestion de la santé et sécurité au travail (programmes, politiques, système, structure et organisation). Se familiariser avec les principales notions et pratiques

de prévention, d'indemnisation et de réadaptation.

Contenu : Historique des lois en matière de santé et sécurité au travail. Gouvernements et législation. Hygiène en milieu de travail. Programme de prévention en santé et sécurité au travail. Aspects économiques de la santé et sécurité au travail. Principales instances de participation et de décision. Spécialistes en prévention (ergonome, psychologue industriel, toxicologue, hygiéniste industriel). Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail. Système de gestion de la santé et de la sécurité du travail. Imputation et cotisation. Différentes mesures de réadaptation.

JUR2100**Droit du travail**

Objectifs : Se familiariser aux lois applicables au droit du travail.

Contenu : Droits et lois applicables aux entreprises de compétences canadienne et québécoise. Chartes des droits et libertés. Code civil du Québec : contrat individuel de travail, forme, durée, obligations des parties, recours fondés sur le contrat de travail. Entrepreneur dépendant et indépendant. Loi sur les normes du travail. Loi sur la santé et la sécurité du travail. Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Codes du travail.

SST1002**Sécurité industrielle**

Objectifs : Identifier les facteurs et les causes d'accidents dans le milieu de travail. Décrire la démarche par programme utilisée en sécurité du travail. Décrire et distinguer les principales techniques d'identification des risques d'accident. Utiliser les techniques d'analyse des accidents. Distinguer les types d'intervention en matière de prévention des accidents du travail. Décrire le processus d'élaboration et d'application d'un programme de prévention.

Contenu : Étude du concept d'accident. Statistiques des accidents. Explication de la démarche par programme appliquée à la sécurité. Inspection, enquête et analyse d'accidents, analyse sécuritaire des tâches, analyse statistique des accidents, analyse de risques. Stratégies d'intervention.

SST1003**Éléments d'hygiène industrielle I**

Objectifs : Connaître les éléments de base en hygiène industrielle. Identifier les différents types d'agresseurs dans son milieu de travail et leurs effets sur l'organisme humain. Évaluer son milieu de travail et suggérer certains moyens de contrôle et de protection individuelle. Sensibiliser son milieu de travail aux aspects de l'hygiène industrielle. Développer une approche préventive.

Contenu : Définition de l'hygiène industrielle, rôle et fonctions. Types d'agresseurs, classification, normes

d'exposition, effets sur la santé. Introduction aux aspects toxicologiques. Méthodes d'échantillonnage et de mesure. Analyse et interprétation des données. Méthodes de contrôle, de protection individuelle. Rédaction de rapports.

SST1005**Projet d'intervention en santé et sécurité au travail**

Objectifs : Faciliter chez l'étudiant l'intégration des connaissances de base en santé et sécurité au travail et celles provenant de son expérience. Mettre en application les notions apprises par l'élaboration et la réalisation d'une intervention dans le milieu de la santé et sécurité au travail.

Contenu : Recueil de données sur la population, documentation du problème, élaboration d'un plan de travail et d'un échéancier. Réalisation et évaluation de l'intervention.

SST1007**Éléments de toxicologie industrielle**

Objectifs : Se familiariser avec les principes de base en toxicologie industrielle. Identifier les principaux agresseurs toxiques présents dans les milieux de travail et être en mesure de distinguer les risques qui y sont associés ainsi que les moyens de les prévenir.

Contenu : Propriétés physicochimiques des toxiques. Mécanismes de toxicité, absorption et distribution des toxiques dans l'organisme. Agresseurs toxiques et risques pour la santé : gaz et vapeurs, métaux lourds et métalloïdes, solvants, insecticides et pesticides. Normes d'exposition et surveillance biologique. Démarche d'intervention en toxicologie industrielle. SIMDUT.

SST1010**Dimensions psychosociales en santé et sécurité au travail**

Objectifs : Sensibiliser à la dimension psychosociale du travail. Reconnaître au plan psychosocial les composantes individuelles et de groupe d'une situation de travail. Devenir conscient de l'impact des aspects psychosociaux sur la santé et la sécurité au travail. Développer des attitudes qui contribuent à l'amélioration du milieu de travail.

Contenu : Qualité de vie au travail, stress, charge mentale, frustration, nature du travail, motivation, satisfaction, leadership, variables individuelles, variables organisationnelles, résistance au changement et impact sur la santé et sécurité au travail.

SST1013**Gestion des activités de prévention en santé et sécurité au travail**

Objectifs : Influencer les différents intervenants de l'entreprise à s'engager dans le processus de la santé et sécurité au travail. Analyser les pratiques et les lacunes de gestion en matière de santé et sécurité au travail dans une entreprise ou une institution. Proposer la mise en œuvre d'un plan global d'intervention et

évaluer l'atteinte progressive des résultats attendus.

Contenu : Structure et environnement de l'entreprise : différents acteurs internes, régime québécois et intervenants externes. Éléments du modèle de gestion intégrée de la santé et sécurité au travail. Gestion des dossiers suivants : financier, interventions d'urgence et prévention, chariots élévateurs, équipements de protection individuelle, travail en hauteur et chutes.

SST1014**Approche préventive en santé et sécurité au travail**

Objectifs : Faire les liens entre la santé et la sécurité au travail et la gestion de l'entreprise. Développer une approche critique des outils de gestion en SST en usage dans les entreprises. Démontrer l'importance d'une approche préventive en santé et sécurité du travail de préférence à une approche basée sur la réaction.

Contenu : Place de la santé et de la sécurité du travail dans l'entreprise. Choix d'un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail. Rôle d'un tel système. Identification et gestion des risques. Mise en place du programme de prévention des accidents de travail. Mesure et performance de la prévention. Revue de direction de l'entreprise. Utilisation efficace des ressources en santé et sécurité au travail.

SST1015**Projet d'intervention avancée en santé et sécurité au travail**

Objectifs : Pouvoir mettre en application les notions générales et spécifiques apprises en santé et sécurité au travail. Développer des habiletés d'intervention dans le domaine de la santé et sécurité du travail. Établir (ou programmer) un plan d'intervention dans un contexte de travail qui touche l'aspect global du corps humain du travailleur, le contexte organisationnel et la santé et sécurité du travail. Appliquer ce plan d'intervention dans une situation précise de contexte de travail. Évaluer l'intervention mise en place et les retombées à court, moyen et long terme dans l'entreprise.

Contenu : Identification de différents articles scientifiques en santé et sécurité au travail, des revues en santé et sécurité au travail ou livres pertinents en santé et sécurité du travail. Visites et observations dans les lieux de travail choisis. Résumé des notions apprises dans le certificat en santé et sécurité au travail plus spécifiquement éléments d'hygiène et d'ergonomie du travail humain ; composantes biopsychosociales qui contribuent à l'amélioration du milieu de travail. Application sur le terrain de recherche (usines, mines, scieries, hôpitaux et CLSC, bâtiments et construction, transports, commerces, administration etc.). Participation active aux projets de recherche existants en santé et sécurité au travail.

SST1162

Éléments d'ergonomie

Objectifs : Habilitier l'étudiant à comprendre le travail sous ses différents aspects. Identifier les principes de base en ergonomie. Analyser les postes de travail dans une perspective ergonomique. Identifier les problèmes reliés au milieu de travail. Préciser des éléments de solution aux problèmes soulevés.

Contenu : Principes de base en biomécanique, mesures anthropométriques. Identification des facteurs de risque ergonomiques. Poste de travail, charge de travail, méthodes d'évaluation d'un poste de travail.

SST1919

Législation en santé et sécurité au travail

Objectifs : Être en mesure d'identifier les principales lois et organismes reliés à la santé et sécurité, de savoir contribuer à l'application des principales lois, règlements et normes dans son milieu de travail et de développer une approche préventive.

Contenu : Distinction entre Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles et Loi sur la santé et la sécurité du travail; Historique; Organismes impliqués; La mécanique...
Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles : Objet, interprétation, application; Dispositions générales; Indemnités; Financement; Réadaptation; Procédure de réclamation; Évaluation médicale; Imputation des coûts. Loi sur la santé et la sécurité du travail : Définitions et application; Droits et obligations des intervenants; Représentant à la prévention; Associations; Santé au travail; Inspection; Chantiers de construction.